



# CODESRIA

**12th General Assembly**  
Governing the African Public Sphere

**12e Assemblée générale**  
Administrer l'espace public africain

**12a Assembleia Geral**  
Governar o Espaço Público Africano

ةي عم جلا ةي موم علا ةي ن اشل ا رشع  
حكم الفضاء العام الإفريقي

**Le projet politique du mouvement Bundu dia Kongo (BDK)**

**José Mvuzolo Bazonzi**  
**Université de Kinshasa**



07-11/12/2008  
Yaoundé, Cameroun

## **Introduction**

Le *Bundu dia Kongo* (BDK) est un mouvement politico-religieux né en République Démocratique du Congo (RDC) il y a environ deux décennies. Cette secte politico-religieuse compte des milliers d'adeptes en RDC ainsi que dans les pays environnants tels le Congo Brazzaville, l'Angola et le Gabon. Au mois de mars 2008, ce mouvement a défrayé la chronique des médias tant nationaux qu'internationaux à la suite des échauffourées qui ont mis aux prises, dans plusieurs villes et localités de la province du Bas-Congo, ses adeptes et les agents de la police nationale. La pomme de discorde entre les pouvoirs publics congolais et le mouvement BDK serait vraisemblablement la tentative, à l'initiative de ce dernier et au mépris de toute rationalité républicaine, d'exercer l'imperium dans la province du Bas-Congo. Cette dernière, fief religieux et berceau du mouvement, est de surcroît qualifiée « d'espace ne kongo ».

La tentative de BDK d'exercer l'imperium sur « l'espace ne kongo » est allée jusqu'à organiser et administrer une justice populaire expéditive, et voire, à inciter les villageois à l'incivisme fiscal. Le rétablissement de l'ordre dans cette partie du pays a dégénéré en violents incidents. Ce faisceau d'incidents, mieux identifié par le public congolais comme étant « l'affaire BDK », vient, à nos yeux, interroger la gouvernance démocratique d'un Etat qui sort d'un inextricable conflit armé, et d'une longue et pénible période de transition sanctionnée par une session inespérée d'élections générales.

En outre, il est à noter que le BDK, fidèle à la tradition des sectes religieuses indépendantes, tient un discours revendicatif axé sur la répartition des richesses nationales. Sur les traces du *Kitawala* et du *Kimbangisme*, dont les revendications politiques s'adressaient au colon belge, le BDK adresse les siennes aux pouvoirs publics congolais. Ces revendications semblent enchâssées dans un projet politique qui ne dit pas encore précisément son nom, mais dont nous allons tenter de saisir les contours dans cette contribution.

Ce projet peut, à s'y méprendre, être assimilé à une simple question identitaire, loin s'en faut. En effet, au-delà de la matrice identitaire dans laquelle est coulé le chapelet des revendications socio-économiques et politiques du mouvement BDK, il est opportun d'examiner ce projet en profondeur. Car, ce dernier semble donner au mouvement BDK, la force et la témérité nécessaires pour mener à bon port la quête de légitimité dans la province du Bas-Congo.

Par ailleurs, il est utile de noter que la RDC, dont la fibre sociale est très sensible au fait religieux, reste un terreau fertile pour les nouvelles religiosités. Leur interaction avec le jeune Etat congolais anime la sphère publique et parfois dégénère en conflits qui emballent toute la société. Ces nouvelles religiosités, parmi lesquelles figure le mouvement BDK, font croître leur visibilité au sein de l'espace public congolais par le biais de leurs revendications identitaires et culturelles. Voulant se substituer aux pouvoirs publics congolais dans l'espace « ne kongo », le mouvement BDK fait prévaloir son projet politique afin d'asseoir sa quête de légitimité sur cet espace. Cet article se propose donc d'analyser ce projet à l'aune de la souveraineté de l'Etat congolais, et d'en rendre compte.

### **Les nouvelles religiosités et l'espace public congolais**

Avant d'aborder la question de nouvelles religiosités et de l'espace public en RDC, il nous semble opportun de placer un mot sur la notion même d'espace public. En effet, depuis la conceptualisation habermassienne de l'espace public, cette notion a « envahi » le discours des sciences humaines et sociales, et elle s'est requinquée durant les deux dernières décennies.

#### ***La question de l'espace public***

Notion logée au cœur du fonctionnement démocratique, l'espace public se situe à l'interface entre la société civile et les pouvoirs publics. A l'origine « espace physique », il est devenu progressivement « espace symbolique » avec la séparation du sacré et du temporel à partir des XVIème et XVIIème siècles. Selon Habermas, l'espace public est une sphère intermédiaire qui s'est constituée historiquement, au moment des Lumières, entre la société civile et l'État. « C'est le lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour formuler une opinion publique », affirme Dominique Wolton (1). Cette opinion est dégagée à partir des échanges discursifs que les citoyens ont sur des sujets d'intérêt général et ou sur des problèmes qui se posent au sein de la société. L'expression ainsi octroyée par ce « mécanisme de concertation démocratique » permet aux citoyens ou à la population d'émettre des avis sur ces sujets ou ces problèmes. La « publicité » faite dans le cadre de cet espace constitue pour les citoyens un moyen de pression pour contrer le pouvoir de l'Etat.

Ainsi, l'espace public suppose l'existence d'un espace virtuel et la présence d'acteurs divers qui débattent des questions cruciales d'intérêt général, ces acteurs ayant la possibilité de construire et de déconstruire les discours des uns et des autres. C'est donc un témoin de la bonne santé démocratique d'une société. Et pour Dominique Wolton (2008) :

Il s'agit d'un espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société. C'est donc avant tout un espace symbolique, qui requiert du temps pour se former, un vocabulaire et des valeurs communes, une reconnaissance mutuelle des légitimités; une vision suffisamment proche des choses pour discuter, s'opposer, délibérer. On ne décrète pas l'existence d'un Espace Public comme on organise des élections. On en constate l'existence. L'Espace Public ne relève pas de l'ordre de la volonté. Il symbolise simplement la réalité d'une démocratie en action, ou l'expression contradictoire des informations, des opinions, des intérêts et des idéologies. Il constitue le lien politique reliant des millions de citoyens anonymes, en leur donnant le sentiment de participer effectivement à la politique. Si l'on peut volontairement instituer la liberté d'opinion, la liberté de la presse, la publicité des décisions politiques, cela ne suffit pas à créer un Espace Public.

En effet, la notion d'espace public est si subtile qu'elle n'est pas à confondre avec le fait de décréter les libertés fondamentales – sans se soucier de leur effectivité – comme c'est d'usage dans plusieurs sociétés africaines. Avec cette lueur, l'on perçoit clairement que l'espace public, c'est le haut lieu de discussion pour le commun des citoyens.

Il est vrai que l'espace public est un concept dont la genèse se perd dans la nuit de l'existence de la communauté politique humaine. Notons tout de même qu'il a été utilisé en premier lieu par Emmanuel Kant dans ses réflexions philosophiques. Aussi, le concept a bénéficié d'une définition précise de la part de Hannah Arendt en particulier dans les ouvrages « Condition de l'homme moderne » (1958) et « La Crise de la culture » (1961). Dans la pensée d'Arendt, le pouvoir s'entend comme un pouvoir d'agir ensemble déterminé par une volonté politique collective, contrairement à la conception wébérienne du pouvoir qui se réfère à la domination ou à l'action sur autrui (Dahou 2004).

Mais le baroud d'honneur revient à Jürgen Habermas ... En effet, le concept a connu une grande diffusion et une large utilisation en sciences humaines et sociales depuis la soutenance, en 1963, de sa thèse intitulée « l'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise » (2). Dans cet opus, le philosophe et sociologue allemand décrit « le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de

leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat ». Habermas montre comment les réunions de salon et les cafés ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques, lesquels ont joui d'une publicité par l'intermédiaire des médias de l'époque, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La notion de « publicité », comprise au sens de la large diffusion des informations et des sujets de débats via les médias, est un élément phare de la théorie d'Habermas : celle-ci doit être comprise comme dimension constitutive de l'espace public et comme principe de contrôle du pouvoir politique. En quelque sorte, l'opinion publique devient davantage visible via sa « publicisation ». Après son essor au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'espace public « gouverné par la raison » sera en déclin, selon Habermas, puisque la publicité critique laissera peu à peu la place à une publicité « de démonstration et de manipulation » au service d'intérêts privés.

En ce qui concerne l'évolution de l'espace public, l'historienne française Arlette Farge montre dans « Dire et mal dire » (3) que l'espace public n'est pas seulement constitué par une bourgeoisie ou des élites sociales cultivées mais aussi par la grande masse de la population. Celle-ci, dont Farge suit l'évolution à partir des mouchards répandus dans tout Paris par le Lieutenant général de police, invente à sa manière les notions de liberté d'opinion et de souveraineté populaire. Pour Farge, "le peuple n'est pas qu'un ventre", car il tente toujours de se forger une identité en s'émancipant par la discussion politique.

Emboîtant le pas à l'analyse d'Arlette Farge, nous pensons que la population, et non seulement l'élite, participe assidûment à la construction et à la consolidation de l'espace public en attisant la discussion sur des sujets d'intérêt général. Leur expression à partir du terreau religieux témoigne de cette participation dans plusieurs sociétés africaines. En RDC par exemple, plusieurs mouvements religieux ont vu le jour avant et après l'indépendance. Bien que leurs rapports avec les pouvoirs publics aient évolué en dents de scie, au gré des vagues de revendications socioculturelles émanant des couches profondes de la population, cela n'a pas empêché ces mouvements de participer à la construction de l'espace public congolais ainsi qu'à sa consolidation. En effet, le fait religieux, considéré comme appartenant au domaine de l'espace privé, peut être et a d'ailleurs souvent été politisé. De ce fait, cette politisation peut l'amener *manu militari* dans l'espace public grâce à des acteurs dont la

visibilité est devenue manifeste à la suite de leurs multiples cogitations dans les médias. Ainsi, en est-il des nouvelles religiosités en RDC, à l'instar du BDK.

### ***Les nouvelles religiosités et l'espace public congolais***

La RDC est une terre où la religion joue un rôle fondamental. Si au cours des siècles écoulés, l'Être Suprême (*Nzambi a Mpungu, Nzakomba, Nzapa, Mvidi Mukulu*) était intensément invoqué pour des fins individuelles et surtout collectives, notamment le rétablissement de l'ordre social perturbé par une double invasion, esclavagiste et colonisatrice ; de nos jours, en revanche, ce même Être est recherché pour étancher tant soit peu la soif de liberté, d'indépendance et de réalisation de soi. Cette quête d'auto-réalisation est d'autant plus aiguë que le déficit en démocratie et l'impuissance de l'Etat face à ses obligations sociales sont évidents. De ce fait, les Congolais trouvent dans le fait religieux, non seulement un tremplin pour survivre grâce à l'espoir induit, mais également un moyen de donner un sens à leur existence dont la fadeur n'est pas étrangère à la déliquescence de l'économie et du tissu social du pays. Ceci explique en partie l'engouement que les populations congolaises ont pour la religion.

Toute investigation scientifique part de la matérialité des observations (Maître 1972 : 21). L'effervescence religieuse observée en terre congolaise montre à suffisance que la société congolaise ne semble pas nécessairement être, comme d'aucuns pouvaient le prétendre, dans une situation d'« hyperreligiosité » conjoncturelle. En effet, sa fibre sociale est très sensible à l'expression religieuse. Ce qui fait que, quoique l'Etat congolais soit laïc, « l'intrusion » du religieux dans l'espace public est plus que manifeste. D'ailleurs, plusieurs leaders religieux, surtout ceux se réclamant des mouvements religieux « émancipés » et des religiosités traditionnelles et églises indépendantes, revendiquent d'appartenir à l'arène politique, aux fins de participer à la décision sur les affaires de la cité.

Ces nouvelles religiosités, parmi lesquelles figurent notamment les églises évangéliques et pentecôtistes dites de réveil, les sectes traditionnelles et les églises indépendantes, voient leur visibilité socio-politique croître grâce à leur pugnacité discursive à l'égard des pouvoirs publics et leur participation au débat public sur les questions d'intérêt général.

Beaucoup plus nanties, les églises de réveil ont su tirer profit du vent de libéralisation démocratique qui souffle sur le pays depuis 1990 et de la manne médiatique qui en a découlé

dans la sphère publique congolaise pour s'offrir des « micro empires financiers ». En effet, ces églises ont une grande visibilité médiatique et pèsent lourd sur l'espace médiatique congolais (4). Elles contribuent tout de même à une plus grande expression démocratique en RDC, même si celle-ci se fait aux dépens de la bourse des ouailles. Qui plus est, elles constituent des « lieux inédits » (Raquin 2005 : 289) qui ont assouvi le désenchantement des Congolais aux temps forts de la crise politique et socio-économique qui a longtemps sévi en RDC.

Parmi les religiosités *traditionnelles*, les principaux groupes sont le DKB, l'ENAF, *Vuvamu* et le BDK. Le *Dibundu dia Kintuadi kia Banduenga* (DKB) et le mouvement *Vuvamu*, sa branche dissidente, sont des groupements dont l'idéologie religieuse est encline au politique. Leur message évangélique, indépendantiste et souvent musclé, est toujours chargé de nostalgie rappelant l'ancienne Afrique libre et prospère. L'Eglise des Noirs en Afrique (ENAF) tente de se démarquer des autres sectes traditionnelles en usant d'une catéchèse qui semble être une réplique de celle utilisée par les églises chrétiennes. Quant au Bundu dia Kongo (BDK), sa spécificité tient plutôt d'un bon dosage entre la religion « animiste » et la tradition. Toutefois, il faut noter que ces groupements ont des liens très étroits avec le « kimbanguisme originel ». Certains de ces groupements avouent tirer leur origine des enseignements du prophète Simon Kimbangu et « accusent » certaines églises (l'actuelle église kimbanguiste et d'autres groupements religieux) de dévier du chemin tracé par *Mfumumu* Kimbangu (chef spirituel Kimbangu). En effet, Mpadi, le premier leader de l'ENAF, a été disciple de Simon Kimbangu. Concernant l'Eglise kimbanguiste par exemple, Susan Asch (1983 : 93-179) parle de deux visages de la religion kimbanguiste, à savoir le Kimbanguisme officiel et le Kimbanguisme des Kimbanguistes (5). D'où sa difficile cohabitation avec les autres confessions chrétiennes.

Se mêlant de temps en temps de la chose politique, ces groupements attirent non seulement l'attention du grand public mais également des pouvoirs publics qui parfois ne lésinent pas sur les moyens pour soit réprimander les leaders des sectes soit les louer afin de s'attirer les faveurs des dites sectes par le biais de leurs fidèles qui constituent un électorat potentiel. Entre-temps, les relations tumultueuses entre les groupements religieux et les pouvoirs publics constituent le moule dans lequel sont modelées et remodelées les multiples revendications d'une bonne frange de la population congolaise que semblent incarner ces nouvelles religiosités. Mais, comme dirait Marcel Gauchet (1998 :170), ce qui est mis en question, c'est

la possibilité d'une intégration globale de ces revendications innombrables, d'un pilotage cohérent de l'ensemble. En effet, comme nous allons le montrer par la suite, l'Etat congolais a été amené à user du « monopole de la violence légitime » pour gérer l'affaire BDK, au risque même d'étouffer l'expression démocratique d'une partie de ses citoyens.

Or, l'espace public est par essence un espace de débat, de confrontation et de contradiction : c'est le lieu par excellence de l'expression des opinions et des identités. Ainsi, l'espace public congolais apparaît aux yeux de l'observateur comme un lieu, à la fois physique et symbolique, où se gèrent les multiples contradictions d'une société frappée par une crise multiforme qui perdure, un lieu où se rencontrent des acteurs aussi variés qu'éclectiques : les syndicats, les partis politiques, les églises et autres groupements religieux, les détenteurs du pouvoir d'Etat, les diverses associations de la société civile ... Dans cet espace, les groupements religieux indépendants – que nous désignons dans cette contribution sous le vocable « nouvelles religiosités » – ne représentent pas une large opinion face aux églises établies (catholique, protestante, musulmane). En effet, l'interaction historique entre ces dernières et le jeune Etat congolais constitue un facteur limitant pour l'influence des « nouvelles religiosités » au sein de la société congolaise tout entière. Toutefois, si dans ce groupe de « nouvelles religiosités », les églises de réveil se sont particulièrement distinguées à cause des contingences liées au contexte de crise socioéconomique généralisée et au vent de libéralisation politique, il n'en reste pas non moins vrai que les religiosités d'origine africaine (BDK, DKB, Vuvamu, ENAF, Canana Bukongo ...) sont, elles aussi, en train de peaufiner leurs stratégies de conquête des âmes. Nous en voulons pour preuve la montée fulgurante de la secte BDK qui, en l'espace de deux décennies, a pu engranger dans ses rangs plusieurs milliers d'adeptes dans au moins quatre pays d'Afrique centrale. Sa capacité de persuasion et de mobilisation vient d'ailleurs d'être mise à rude épreuve lors du récent conflit qui l'a opposée aux pouvoirs publics congolais entre janvier et mars 2008.

Par ailleurs, bien que minoritaires, les « nouvelles religiosités » ont eu la veine de négocier au sein de l'espace public congolais une identité culturelle et religieuse qui leur est propre, laquelle est visible et perceptible par le biais des innombrables assemblées de prière des églises de réveil qui jonchent les rues des villes congolaises, ou des temples traditionnels des adeptes de BDK appelés « zikwa ». Il est « important de considérer l'espace public comme un lieu de luttes privilégié pour la reconnaissance des identités » (Torrekens 2006 : 9), car « il [l'espace public] est aussi utilisé par les groupes marginaux ou minoritaires comme un lieu de

mise en évidence de leur exclusion » (Hossard et al. 2005). Ainsi, il est intéressant d'observer l'interaction entre les nouvelles religiosités et l'Etat congolais, étant donné que ce dernier est laïc, et surtout, de voir comment le BDK négocie son « entrée » dans l'espace public congolais, quoique ressemblant – à en croire l'opinion publique – à un groupe religieux « peu fréquentable ». La marginalité de ce mouvement a d'ailleurs récemment été à la base de la montée fulminante de ses revendications au sein de l'espace public congolais, notamment en prenant faits et causes pour la population paysanne du Bas-Congo, son fief religieux. Mais à quoi ressemble le BDK ?

### **Connaître le Bundu dia Kongo (BDK)**

La secte politico-religieuse appelée Bundu dia Kongo (BDK) a été créée en 1969. Son objectif principal est de promouvoir la « renaissance » du peuple africain et de ses valeurs spirituelles, culturelles, morales et sociales. Elle compte plusieurs milliers de membres dont la majorité vit dans la province congolaise du Bas-Congo, et organise des rituels dans des lieux de culte appelés « zikwa » ou « ziku » (foyer en langue kikongo). Pour en savoir un peu plus sur ce mouvement, nous allons en donner les éléments essentiels, à savoir les circonstances de sa création ainsi que la cosmogonie BDK.

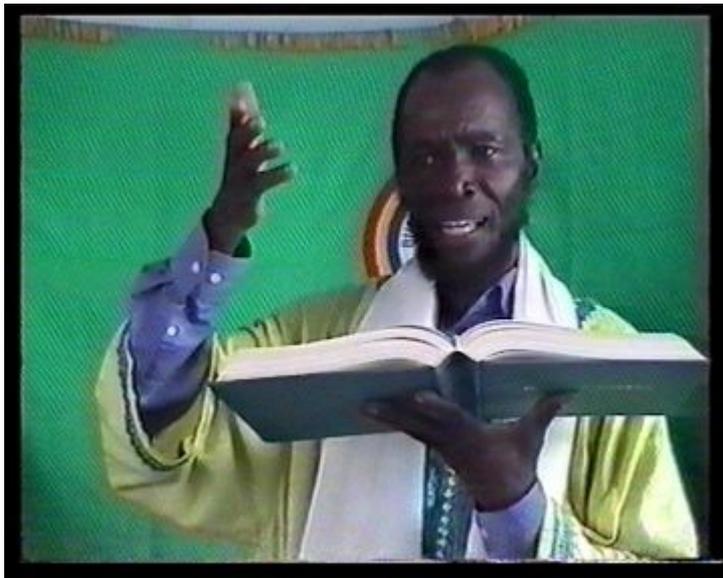
#### ***A l'origine de la création du mouvement : la « vocation » d'un homme***

Le mouvement BDK doit son existence à la « vocation » d'un homme, Ne Muanda Nsemi. En effet, cet homme deviendra plus tard la cheville ouvrière de ce mouvement. Dans les écrits sacrés de BDK, on peut littéralement lire ce qui suit :

En 1969, l'Esprit de Dieu dit à Ne Muanda Nsemi : 'Afin de donner à l'Afrique un souffle nouveau pour une ère nouvelle, j'avais envoyé Kimbangu. Mais Kimbangu n'avait pas terminé sa mission. Tu es celui qui a été choisi pour parfaire l'œuvre de Kimbangu, car cette oeuvre a été déviée de son droit chemin. Conduis mon peuple dans le « Nzila Kôngo », car la Tradition Kôngo est l'axe principal de la religion Universelle adaptée à la mentalité des peuples négro-africains. La Religion Kôngo sera l'âme de la renaissance Négro-Africaine' ... (BDK).

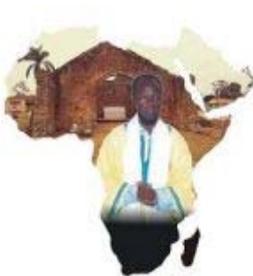
A la suite de cet appel, Ne Muanda Nsemi qui était alors étudiant en chimie à l'Université Lovanium de Kinshasa, répondit qu'il n'était pas qualifié pour accomplir cette mission. Mais, après dix-sept années de doute et d'hésitation, il finit par accepter ledit appel. La mission débute donc en 1986 avec la sortie officielle de *Bundu dia Kongo*. Il définit son mouvement

comme une Ecole Spirituelle (*Kinsasa kia Kimpeve*), une Académie des Sciences (*Kinkimba kia Mazayu*) et un Groupe de formation morale et politique des futurs dirigeants de l'Afrique et du monde (*Kabu dia Mayâla*). Il se présente au grand public comme Instructeur (*Nlongi*) et Chef Spirituel de BDK (*N'kuluntu a Bundu dia Kongo*). Mais quelle est l'origine du monde selon BDK ? Comment la société devrait-elle être conduite ?



Ne Muanda Nsemi, chef spirituel de BDK

*La cosmogonie BDK : un extrait pour essayer de comprendre ...*



**BDK**  
**BUNDU DIA KONGO**



La cosmogonie du mouvement BDK souligne sans atermoiements ni ambiguïté le mariage et l'unité entre la religion, la politique et la science. Elle postule que selon la tradition Kôngo, Ne Nzala Mpandu est l'ancêtre originel des Noirs nés sur le plateau de l'Ethiopie, lesquels se seraient disséminés à travers toute l'Afrique. Il fut un temps où le Dieu Muanda Kôngo envoya trois messagers sur la terre. Le premier, l'aîné des trois fils de Dieu, appelé *Na Kinzambi* (c'est-à-dire « Monsieur de la Religion ») fut chargé de s'occuper des choses sacrées et de former spirituellement la population. Le deuxième fils, du nom de *Na Luyalu* ou

*Na Mayalu* (c'est-à-dire « Monsieur de la Politique »), fut chargé de gouverner le pays conformément à la « Loi Sacrée ». Enfin, le troisième enfant, *Na Mazayu* (« Monsieur de la Science ») sera, quant à lui, chargé de transformer la nature pour produire ce dont les hommes ont besoin pour vivre (logements, vivres, médicaments, infrastructures ...).

A ce propos, voici un extrait des écrits BDK tiré du livre sacré *Makaba* et qui en dit long :

S'adressant aux trois Messagers, les trois Grands Fils de Dieu, le Dieu *Muanda Kongo* dit : Le Travail pour lequel je vous envoie est unique, mais chacun de vous l'exécutera sous un angle différent. Puis s'adressant à *Na Kinzambi* (=Monsieur la Religion), le Dieu *Muanda Kongo* dit : Tu es le Frère Aîné chargé de l'entraînement Spirituel du Peuple de Dieu, car l'objectif principal est l'évolution spirituelle. Tu es le Garant du vrai pouvoir politique dans le pays, mais, il ne t'appartient pas de l'exercer. Ton travail consiste à découvrir le Prince, à l'initier aux méthodes de la politique divine, et à le sacrer Roi, une fois qu'il sera devenu Tête chauve, Fils du Léopard, et Homme à la Soutane jaune. Alors, tu le laisseras régner en veillant à ce qu'il dirige le pays en respectant la Loi Sacrée. Car tu es le Chef Religieux. Tu dirigeras le pays à partir du Temple ... S'adressant à *Na Luyalu* aussi appelé *Na Mayala* (=Monsieur la Politique), le Dieu *Kongo* dit : le travail principal dans mon périmètre culturel est la culture des Valeurs morales et spirituelles. Ce travail se fait mieux quand l'injustice et le désordre n'existent pas dans le pays. Tu es le Gouverneur chargé de combattre les vices, l'injustice, le désordre, et de diriger le pays conformément à la Loi Sacrée. Tu dirigeras le pays à partir du Palais Royal, car tu es le Roi ... S'adressant à *Na Mazayu* (= Monsieur la Science), le Dieu *Muanda Kongo* dit : Pendant qu'ils seront engagés dans le combat de l'évolution spirituelle sur la Terre, les hommes auront besoin de vêtements, de maisons, de routes, de ponts, de véhicules, de médicaments, d'instruments, et produits de toutes sortes pour leur vie matérielle. Tu es l'Intelligence Créatrice chargée de créer tout cela. Tu dirigeras le pays à partir de l'Académie des Sciences, de l'Atelier, du Chantier de construction, car tu es le Génie Créateur ... (BDK, *Makaba*).

Une fois incarnés sur terre par la Vierge *Mama Ngunu*, ces trois fils du Dieu *Muanda Kongo* vont porter respectivement les noms de *Nsaku*, *Mpanzu* et *Nzinga*. C'est pourquoi dans le symbole officiel du mouvement BDK, l'Amour divin est représenté par la couleur bleue (cercle intérieur), l'Intelligence divine par la couleur jaune (cercle du milieu) et le Pouvoir divin par la couleur rouge (cercle extérieur). Et dans la tradition kongo, l'ancêtre *Nsaku* était prophète, grand prêtre ; l'ancêtre *Mpanzu* était forgeron, artisan ; et l'ancêtre *Nzinga* (une

dame – genre oblige ! –) était la reine. Ceci pourrait peut-être expliquer, du moins en partie, les origines du système matriarcal pratiqué dans la société kongo.

Ainsi, comme Nsaku, Mpanzu et Nzinga étaient trois frères inséparables, de même la Religion, la Science et la Politique sont trois domaines qui doivent se tenir la main dans la main sur le chemin de la recherche du bien-être des fils de Dieu sur la terre. En outre, la philosophie kongo est une philosophie à vision globale ; pour elle, la Religion, la Science, et la Politique forment un tout inséparable. En effet, comme on peut l'observer dans le logo de BDK, la Religion, la Science, et la Politique sont les trois côtés d'un même triangle équilatéral superposé et en parfait équilibre.

A en croire les écrits de ce groupe religieux et son leader Ne Muanda Nsemi (2007) lui-même, le BDK ne serait pas une secte mais bien un groupe religieux original ayant une « vision globale » :

Une secte est une communauté qui s'est séparée d'une Eglise-mère. L'Eglise bouddhiste n'est pas une secte. Car elle est l'Eglise-mère du monde asiatique. L'Eglise islamique n'est pas une secte, car elle est l'Eglise-mère du monde arabe. Bundu dia Kongo (le Bukongo) n'est pas une secte, car elle est l'Eglise-mère du monde négro-africain et de la race noire mondiale. Le Makaba est son livre sacré. L'Eglise judaïque n'est pas une secte, car elle est l'Eglise-mère des Israélites. (...). Bundu dia Kongo est un groupe religieux à vision globale, car ses activités englobent le domaine de la science, de la religion, et de la politique. Bundu dia Kongo travaille pour réhabiliter l'Afrique et éclairer le monde entier. Ce travail est un travail de groupe qui nécessite la collaboration de toutes les bonnes volontés de la planète Terre. Ainsi Bundu dia Kongo est ouvert au dialogue, à la collaboration, à la coopération. Bundu dia Kongo va collaborer avec les Asiatiques, les Européens et les Américains de bonne volonté qui comprendront sa mission humanitaire pour toute l'Humanité terrestre.

Fidèle à son approche cosmogonique, BDK se définit comme une académie des sciences et de la technologie africaine, une école spirituelle et un « parti religieux formateur » (selon Ne Muanda Nsemi). L'ancêtre Mpanzu symbolisant l'Intelligence Divine, BDK essaie d'être un centre de stimulation et de promotion d'activités scientifiques et techniques. Comme l'ancêtre Nsaku est le témoin de l'Amour Divin, BDK enseigne à ses membres les lois de l'évolution spirituelle et les entraîne à une application efficace de ces lois dans leur vie quotidienne. Enfin, l'ancêtre Nzinga étant le symbole du Pouvoir Divin, BDK se comporte comme un « Parti Religieux Formateur » dont l'objectif est de donner une formation morale et politique à ses membres, futurs dirigeants du pays. Après ce détour à travers les méandres ontologiques

du mouvement BDK, nous pouvons dès lors comprendre le pourquoi de ses fréquentes intrusions sur l'arène politique ainsi que sa quasi omniprésence sur l'espace public congolais.

### **Le mouvement BDK et la quête de légitimité dans l'espace « ne kongo »**

Les demandes de visibilité faites par les adeptes de BDK sont en réalité des demandes de reconnaissance et d'inclusion de leur identité religieuse au sein de l'espace public congolais, à l'instar des groupes musulmans au sein de l'espace public européen (Torrekens 2006 :4). Il faut rappeler que le BDK fait partie des nouvelles religiosités marginales et « marginalisées » au sein de la société congolaise. C'est une minorité religieuse dont les adeptes s'emploient à négocier une place au sein de l'espace public congolais en usant de sa religion. Mais cette négociation se heurte de temps en temps à l'intransigeance des pouvoirs publics, car le BDK, non content de recruter et de former ses membres, tente d'instaurer l'imperium dans la province du Bas-Congo, son fief religieux. Cette tentative est allée jusqu'à organiser et administrer une justice populaire, après avoir évincé les juridictions formelles légales et « chassé » les représentants des pouvoirs publics (policiers, agents du fisc, agents de renseignement, etc.). Conséquence : le rétablissement de l'ordre public par les forces gouvernementales a dégénéré en violents incidents en mars 2008.

### ***La guéguerre entre le BDK et les pouvoirs publics congolais***

Tout commence au début du mois de janvier 2008 lorsque des nouvelles alarmantes parviennent au bureau de l'Assemblée Nationale à la suite des événements graves qui ont provoqué la mort de plusieurs personnes et qui sont survenus le 4 et le 5 janvier dans les localités de Vanga, Isangila, Sanzala ... dans le territoire de Seke-Banza dans la province du Bas-Congo. A la suite de ces événements, le Bureau de l'Assemblée Nationale a diligenté une mission parlementaire sur les lieux pour éclairer la nation (6). Cette mission parlementaire a produit un rapport établissant les responsabilités des uns et des autres. L'objet de ce rapport était d'éclairer l'Autorité parlementaire sur les ressorts et les enchaînements du conflit, en tirer les enseignements et proposer des pistes de sortie de crise. Dans ce rapport, on peut lire ce qui suit :

La mission s'est rendue compte de l'existence d'une distribution de la justice qui prend la forme d'une médiation, le *kinzonzi* organisé dans les *Zikwa* de BDK, dans toutes les localités visitées. Ce qui était au départ un dispositif disciplinaire interne au BDK, applicable aux *Minkengi*, les surveillants BDK, est devenu un recours

« salulaire » pour tous les justiciables qui ne font plus confiance aux instances judiciaires de l'Etat (Vuemba et Mpaka-Mawete 2008 : 4).

A Vanga, localité du secteur d'Isangila (territoire de Seke-Banza), un fait banal impliquant un chef de Zikwa de BDK répondant au nom de Nzita, va déclencher de grandes réactions. Accusé d'instituer et de lever les taxes du marché, ce responsable de BDK est arrêté, lui et quelques uns de ses coreligionnaires. A leur tour, les adeptes de BDK prennent en otage quelques responsables de l'administration locale. Afin de dénouer cette affaire d'otages, l'Autorité provinciale dépêche une équipe de 15 policiers sous le commandement d'un officier, lequel sera à son tour séquestré par les *makersa* (combattants) de BDK. Après négociations avec les hauts responsables de BDK, les policiers sont libérés, mais cette libération s'accompagne de tueries (4 adeptes de BDK et 1 agent de renseignement) et de blessures graves (une trentaine selon le rapport de mission parlementaire) à cause d'un malentendu de dernière minute : une rumeur selon laquelle les adeptes de BDK auraient reçu ordre d'éliminer les policiers.

Par la suite, l'écho des événements de Vanga à Kivunzi, chef-lieu d'Isangila, a conduit à un affrontement entre les forces de l'ordre et les adeptes de BDK, et a eu pour conséquence, la mort d'un adepte de BDK, le retrait des policiers et de l'autorité administrative du lieu. Et de fil en aiguille, ce genre d'échauffourées va se répandre telle une traînée de poudre et contaminer tout le Bas-Congo, mettant ainsi à mal l'autorité de l'Etat. L'enchaînement d'événements de rivalité et de violence entre le BDK et les pouvoirs publics ne pouvait pas, contre toute attente, présager de bons augures pour la restauration de l'autorité de l'Etat dans cette partie du territoire. Ceci a conduit à la généralisation de la contestation de cette autorité par la population locale à travers une bonne partie de la province du Bas-Congo.

### ***Le nœud du conflit***

Le nœud du conflit entre l'Etat congolais et le BDK serait la tentative par ce dernier d'usurper certaines prérogatives régaliennes et d'exercer l'imperium dans une partie du territoire, la province du Bas-Congo. D'une part, il s'avère que les principaux griefs à charge de BDK sont la prise d'otages, l'insubordination, la désobéissance civile, les exactions, les tortures et la substitution à l'autorité de l'Etat par l'installation d'institutions parallèles chargées soit d'administrer une justice populaire, soit de lever l'impôt ou de percevoir les taxes. D'autre part, il faut reconnaître que les représentants de l'Etat en poste dans les zones sous influence

de la secte se sont montrés coupables de répression, d'exactions vis-à-vis de la population locale, et quelquefois d'intolérance et même d'homicide à l'égard des adeptes de BDK.

En effet, l'analyse des faits montre effectivement que la secte BDK s'est montrée responsable d'insubordination à l'autorité publique établie, d'exactions à l'endroit de la population locale non favorable à son credo, d'institution des tribunaux parallèles et d'insécurité généralisée dans le Bas-Congo. Etant donné que les jeunes sont frappés par un chômage coriace et que les pouvoirs publics ne semblent pas apporter des solutions idoines à leurs problèmes, une grande crise s'est confortablement installée dans ce coin de la République. Cette crise a « fini par jeter la quasi-majorité de la jeunesse dans les rangs de BDK » (Vuemba et Mpaka-Mawete 2008 :6), espérant y trouver solution.

Par ailleurs, la population, lassée par la gouvernance répressive des représentants des pouvoirs publics, n'a d'autre choix que de se confier aux nouvelles institutions que tente d'installer le BDK en lieu et place des institutions légales, même si au sein de cette même population, des camps se dressent pour prendre cause et effet soit pour le BDK soit pour les pouvoirs publics. Ce qui a pour conséquence la multiplication des conflits intracommunautaires. En effet, les adeptes de BDK se sont attaqués non seulement aux symboles du pouvoir politique (policiers, agents de renseignement, agents du fisc ...) mais également à ceux du pouvoir religieux (abbés, pasteurs). Cette intolérance religieuse a même été à la base de l'amplification des conflits intracommunautaires au Bas-Congo.

Dans certains villages de taille importante, le BDK s'est substitué à l'Etat, en établissant des tribunaux traditionnels chargés de proposer des solutions judiciaires alternatives dont l'exécution était confiée à une « police spéciale » composée d'éléments connus sous le nom de « Minkenge » (surveillants) ou « Makesa » (combattants). Parmi les sentences figuraient des amendes et des châtiments corporels (chicotte, fouet ou cravache). Toutefois, après analyse, il apparaît clairement que ces activités n'avaient lieu que dans des villages reculés où l'autorité de l'Etat était devenue extrêmement faible.

Toutes ces formes d'opposition au pouvoir établi sont à l'origine de l'exacerbation des conflits qui ont endeuillé plusieurs familles du Bas-Congo. Plusieurs faits étayent ces affirmations. Dans les territoires de Luozi et Seke-Banza, la complicité entre la population et le BDK a été telle que l'autorité de l'Etat était en perte de vitesse, et la désobéissance civile

avait atteint des proportions inquiétantes. A Kibunzi par exemple, la population, ragaillardie par le BDK, a interdit aux policiers le port de l'uniforme. Pratiquement dans tout l'espace sous influence de la secte, cette dernière a instauré le régime de la chicotte. Ainsi, avec la capitulation des policiers, il était aisé pour le BDK d'occuper l'espace de pouvoir abandonné par les représentants de l'Etat.

En revanche, dans certaines localités, des agents véreux faisaient subir un régime répressif à la population, à telle enseigne que face aux multiples humiliations et traitements dégradants, les jeunes préféraient immigrer vers le Congo Brazzaville. En outre, l'enrôlement quasi passif des jeunes dans les rangs de BDK s'est trouvé renforcé face au sentiment de découragement et d'abandon généralisé vis-à-vis de l'autorité publique. Le territoire de Luozi, pour ne prendre que cet exemple, est une contrée enclavée et située sur la rive droite du fleuve Congo. Cet hinterland est caractérisé par un manque de télécommunications et d'infrastructures routières adéquates, un manque d'énergie électrique et un chômage très prononcé surtout pour les jeunes. Et depuis belle lurette, cet amas de préoccupations socio-économiques ne semblent pas être pris en compte ni par l'autorité provinciale ni par le pouvoir central. De sorte que le ras-le-bol exprimé par les paisibles paysans suite à l'inconduite des représentants des pouvoirs publics (harcèlement fiscal, brimades, extorsions, intimidations diverses, etc.) n'a eu pour effet que de gonfler généreusement les rangs de BDK.

Ainsi la crise de confiance entre la population locale et les représentants de l'Etat générée par le comportement de ces derniers, a de facto amplifié la rivalité entre les pouvoirs publics et le BDK sur l'espace ne kongo, fief religieux de ce dernier. En effet, fidèle à sa tradition mystico-religieuse, le BDK se réclame un rôle de médiateur entre les pouvoirs publics et cette population brimée. Mais, jouant parfois mal ce rôle, le BDK s'est retrouvé sur les plates-bandes de l'Etat et a donc eu à faire face aux feux du pouvoir.

### *Les conséquences du conflit*

Le bras de fer entre le BDK et le Gouvernement congolais a conduit ce dernier à prendre des mesures musclées aux fins de rétablir l'ordre et la sécurité dans la partie du territoire prise en étau par les adeptes de cette secte. Cependant, il convient de signaler que l'opération policière déclenchée à cet effet par le Gouvernement s'est faite au mépris de tout esprit républicain. En effet, cette opération a été accompagnée de bavures graves qualifiées de violations massives

des droits de l'homme. Le rapport de la Mission des Nations Unies au Congo (MONUC) est explicite à ce sujet :

Le 28 février, le Gouvernement a lancé des opérations pour restaurer l'autorité de l'Etat dans l'ensemble du Bas-Congo. Ces opérations ont été menées par la PNC [Police Nationale Congolaise], en particulier par des éléments de la Police d'Intervention Rapide (PIR, y compris par le « Bataillon Simba ») et de l'Unité de Police Intégrée (UPI), déployés de Kinshasa. (...) Pourtant, le nombre d'éléments et la composition de la force de la PNC déployée, l'étendue géographique considérable des opérations, le type d'armes et de munitions utilisées, l'usage excessif de la force, les exécutions arbitraires commises, la destruction systématique des églises et des maisons du BDK, ainsi que le nombre important d'arrestations arbitraires peuvent montrer que les autorités auraient pu avoir pour objectif de réduire considérablement la capacité opérationnelle du BDK. (...) Ce lourd bilan, en termes de perte en vies humaines, a été principalement causé par l'usage excessif ou illégitime de la force par la PNC, et, dans quelques cas, par des exécutions arbitraires. Ces cas d'exécutions des détenus ou d'autres personnes qui ne posaient (ou qui ne posaient plus) aucun risque à la PNC sont particulièrement préoccupants. Le fait que la PNC ait jeté des cadavres dans la rivière (voir ci-après) pour chercher à dissimuler des preuves est aussi très troublant. La PNC s'est rendue responsable de la destruction (par incendie) de plus de 200 édifices (églises, maisons de partisans du BDK, ainsi que des maisons des civils n'ayant aucun lien avec le BDK) dans plusieurs villages du Bas-Congo, ainsi que du pillage de nombreuses maisons dans la province. La destruction des propriétés privées et leur pillage ne peuvent être justifiés par aucun texte légal ou nécessité opérationnelle. Plus de 150 partisans du BDK ont été arrêtés lors de ces événements. Plusieurs d'entre eux ont été victimes de torture ou de traitements cruels, inhumains et dégradants (MONUC 2008 :3, 4).

Ce conflit a également abouti à deux interpellations historiques à l'Assemblée Nationale : d'abord celle du leader de BDK, Ne Muanda Nsemi, député élu lors des élections générales de juillet 2006, puis celle du Ministre d'Etat à l'Intérieur. Cet exercice parlementaire s'est soldé en un débat contradictoire radio-télévisé entre les deux personnalités, protagonistes au conflit entre le BDK et les pouvoirs publics. De cet exercice peu commun a jailli une lumière qui a éclairé l'opinion publique sur « l'affaire BDK ». Toutefois, si après les chauds débats des élus

du peuple, l'immunité parlementaire du leader de BDK n'a pu être levée (ainsi que le demandaient les députés de la « majorité présidentielle »), il n'en reste pas moins vrai qu' à la suite de ce conflit, son mouvement a subi un grand coup.

En effet, une autre conséquence de ce conflit, et non des moindres, est la décision du Gouvernement de retirer l'agrément de la secte politico-religieuse BDK. Cette décision, prise lors du conseil des Ministres tenu à Matadi en date du 21 mars 2008, est venue paralyser la secte. La médiatisation et la « publicisation » de cette mesure gouvernementale ont donné lieu à un tollé général dans l'opinion publique congolaise qui s'est, à l'occasion, fissurée en deux camps, celui des pro-gouvernementaux et celui des pro-BDK. Car, d'une part, plusieurs citoyens reconnaissent le bien-fondé des revendications du mouvement BDK, bien que critiquant leur façon d'agir et regrettant les forfaits commis par certains de ses adeptes ; d'autre part, ceux qui acquiesçaient l'attitude ferme du Gouvernement jubilaient parce que BDK était frappé d'interdiction. Mais plusieurs voix au sein de la population se sont élevées pour contester la décision gouvernementale et prôner un dialogue entre le Gouvernement et le BDK en vue de résorber ce conflit.

Pourtant, le retrait de l'agrément de BDK pose un certain nombre de problèmes inextricables. En effet, cette décision gouvernementale fait brutalement entrer la secte dans une dangereuse clandestinité. Réduits au silence et peut-être calfeutrés dans des endroits difficilement accessibles (forêts, cachettes diverses ...), les adeptes de BDK, dont le bagage idéologique est d'une consistance et d'une témérité à toute épreuve, ne sont pas prêts à désarmer psychologiquement. Pour peu qu'on puisse les « côtoyer » (pour besoin de recherche !), l'on peut percevoir qu'il est effectivement difficile de museler un tel mouvement par la force, sans dialogue préalable. Avec le retrait de l'agrément de BDK par le Gouvernement congolais, il faut craindre une certaine radicalisation de ce mouvement mystico-politico-religieux. Car cette décision n'apporte aucune solution concrète aux multiples revendications socio-économiques et aux aspirations démocratiques des paysans vivant au Bas-Congo et des adeptes de BDK, mouvement dont le rayonnement idéologique s'étend sur quatre pays d'Afrique centrale, du Gabon à l'Angola en passant par les deux Congo. D'ailleurs le passage des forces gouvernementales à partir du 28 février 2008 au Bas-Congo lors de l'opération de restauration de l'autorité de l'Etat n'a fait qu'exacerber le sentiment de victimisation et de « laissés-pour-compte » auprès de ces paisibles paysans. Dans le rapport de la MONUC, beaucoup de faits que nous ne saurions mentionner ici en témoignent largement :

En plus de ces affrontements survenus dans les principales localités, l'Equipe a constaté que la PNC [Police Nationale Congolaise] avait pillé, puis systématiquement incendié des maisons appartenant aux partisans du BDK ainsi que d'autres maisons dont les propriétaires n'avaient aucun lien avec le BDK, dans quasiment tous les villages que l'Equipe a pu visiter le long des axes Tshela-Matadi et Luozi-Tshela. La population locale a été plus particulièrement affectée par le pillage et la destruction des maisons dans les villages situés sur la route principale où des groupes importants de partisans du BDK se sont rassemblés pour des raisons stratégiques. Beaucoup de ces partisans provenaient néanmoins d'autres localités, et par conséquent les maisons incendiées et les propriétés et biens détruits ou pillés lors des opérations appartenaient principalement à des personnes n'ayant aucune affiliation avec le BDK. L'Equipe a documenté la destruction de plus de 180 maisons, bien que le total des maisons détruites soit probablement supérieur à 200. La PNC a aussi procédé à la destruction systématique des églises du BDK qu'elle a trouvées sur sa route au cours des opérations. Il n'est pas clair si la décision de détruire tous les *zikwa* faisait partie intégrale de l'ordre de mission de la PNC dès le début, mais la nature systématique et l'échelle de la destruction pourraient confirmer cette hypothèse (MONUC 2008 :4).

### **Le projet politique du mouvement BDK**

Bien que non explicitement formulé et peu structuré, le projet politique de BDK se présente, après entretiens, puis analyse des faits et des documents, sous la forme d'une matrice pyramidale dont la base est constituée par un faisceau d'attentes et de revendications adressées aux pouvoirs publics, et dont le sommet n'est rien d'autre que la réunification des peuples de l'ancien Royaume Kongo. Le sommet de cette pyramide constituerait, à proprement parler et suivant nos propres investigations, le projet politique à long terme de la secte mystico-politico-religieuse.

### ***Les revendications et attentes du mouvement BDK***

Ces revendications et attentes sont l'iceberg du projet politique de BDK, à court terme et à moyen terme. Si les revendications de la secte BDK sont d'ordre culturel, moral et politique, ses attentes, par contre, sont d'ordre économique et social.

Sur le plan culturel, BDK réclame la revalorisation de la culture kongo. Parmi les éléments culturels à restaurer se trouve la langue kikongo, car menacée par des apports allogènes. Le lingala par exemple, désormais parlée jusque dans les villages les plus reculés, serait à la base des récriminations. Pour cela, BDK propose d'instaurer la langue kikongo « académique » au niveau des institutions scolaires de base et des communautés villageoises. Malheureusement, sur le terrain, l'observation a montré que les adeptes de BDK ont tendance à instaurer une espèce de « charia linguistique » dans les villages et localités se trouvant dans leur giron idéologico-religieux, qu'importe l'origine des individus avec qui ils ont affaire. Il est vrai que la langue est un élément fondamental de la culture d'un peuple, mais il est aussi vrai qu'il est parfois de bonne guerre de laisser l'autre être envahi par le charme et la beauté de ladite langue.

Au plan moral, BDK prône le réarmement moral kongo et impose le respect strict de la morale kongo à toute âme qui vit sur l'espace *ne kongo*. Parmi les éléments essentiels de cette morale figurent le respect et la pudeur. Concernant ce réarmement moral, force est de noter que BDK n'accepte pas dans son fief l'instauration des mœurs contraires aux valeurs morales qu'il défend. Ainsi, il sévit contre quiconque (autorités publiques comprises) ne respecte pas les valeurs traditionnelles kongo. Plusieurs forfaits commis par des représentants de l'Etat habitués au non respect de la loi (7) ont été « publicisés » et châtiés. Ainsi, afin d'enrayer ces anti-valeurs, la règle interne de bastonnade appliquée aux Minkengi de BDK a été carrément appliquée à l'auteur de tout acte contraire à la morale kongo.

Les principales revendications d'ordre politique concernent la gouvernance de la province du Bas-Congo. Etant donné le fait que BDK œuvre pour l'avènement d'une nouvelle classe politique en RDC, ce mouvement n'est pas allé par quatre chemins pour dénoncer la corruption qui a accompagné le choix du Gouverneur de province lors des élections générales tenues en 2006. Comme on le sait, la fraude électorale instituée en stratégie de succès électoral tend à étendre ses tentacules dans plusieurs pays à travers le monde, fragilisant ainsi les processus démocratiques dans ces pays. Réfléchissant sur la question, Tlemçani (2005: 28) note que:

*Elections in Africa and the Arab countries are often characterized by boycotts by opposition parties, low voter turnout and massive fraud. Vote-rigging and falsification of election results are frequent.*

Selon plusieurs responsables de BDK, leur mouvement récuse l'accès au pouvoir par l'usage des armes, de la ruse ou de la tricherie ; en revanche, il respecte les autorités élues sous réserve du respect par ces dernières de la volonté du souverain primaire. Enfin, le clou des revendications politiques actuelles est l'organisation d'une « table ronde » provinciale chargée de « régler le conflit de légitimité, cause de l'instabilité des institutions provinciales » (Rapport Vuemba, p.7). Ceci constitue en fait un appel à un dialogue franc et sincère dédié à réhabiliter la paix, la sécurité et le développement dans le Bas-Congo.

Quant aux attentes économiques et sociales, BDK réclame des réparations pour les brimades, répression, coups et blessures, morts et dommages matériels divers subis depuis l'année 2002 pour la défense de la liberté d'opinion, droit inaliénable pour tout citoyen congolais, ainsi que pour la défense des intérêts des populations locales. Lors des entretiens que nous avons eus avec quelques responsables du mouvement, aucun chiffre n'a été avancé. Toutefois, tous appellent à l'organisation d'une conférence économique et de l'élaboration d'un plan provincial de redressement économique. En effet, les problèmes cruciaux à résoudre sont notamment la réhabilitation des infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux, bacs, ponts, fermes agricoles, etc.), ainsi que la lutte contre le chômage chronique de la jeunesse.

### ***La réunification des peuples de l'ancien Royaume Kongo***

Le BDK est un mouvement politico-religieux créé en 1969. Il a pour objectif de promouvoir : la 'renaissance' du peuple africain et de ses valeurs spirituelles, culturelles, morales et sociales ; la réappropriation des ressources dans la zone géographique définie par le BDK comme le 'Royaume de Kongo' et la réunification des peuples du royaume, ainsi que l'établissement d'un système politico-administratif décentralisé qui permettent aux habitants de Kongo de prendre en main leur avenir politique et économique (MONUC 2008 : 12).

Né de moult frustrations, brimades et sévices subis par la population paysanne, le projet de BDK est l'une des manifestations du déficit de gouvernance démocratique que connaît le pays depuis plusieurs décennies. Dans ce projet (ici il s'agit de la composante du projet à long terme), il est question de reconstituer, en éclatant les actuelles frontières des pays concernés, les frontières précoloniales des anciens royaumes – et particulièrement l'ancien Royaume Kongo – pour créer une espèce d'entité fédérée regroupant la partie occidentale de la RDC, le sud du Congo Brazzaville, l'enclave de Cabinda, le nord de l'Angola ainsi que le sud du

Gabon. La nostalgie du mouvement BDK de remémorer l'histoire glorieuse des anciennes entités politiques précoloniales d'Afrique est certes légitime. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque le rapprochement des peuples tant prôné met en péril l'existence et la stabilité des Etats actuels ainsi que la légitimité de leurs dirigeants, au moment où beaucoup d'efforts sont faits pour « booster » le processus d'intégration régionale en Afrique. Comme postulé dans une contribution antérieure (Bazonzi 2007 b), l'édification d'une Afrique démocratique, axée sur le développement et socialement inclusive selon Mkandawire (2005) requiert quatre pierres, à savoir la démocratisation, le développement, l'inclusivité sociale et l'autonomie collective. Cette autonomie, Mkandawire (2005 :49) la veut sous forme d'intégration régionale, la vraie cette fois.

Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, l'intégration régionale constitue un maître mot pour le développement. Mais cette intégration ne peut se faire ni sur des bases ethno-politiques ni sur des assises idéologico-religieuses. D'où la nécessité d'une nouvelle approche de l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique. A notre avis, la nouvelle conception de l'intégration régionale devrait être basée sur la promotion des projets communautaires, la réalisation des investissements communs au niveau des sous-régions afin d'accroître la production des richesses, plutôt que le regroupement des peuples selon les seules affinités culturelles. De plus, la diversité culturelle et religieuse, loin d'être un handicap pour l'intégration régionale, est bien une richesse : elle devrait constituer un catalyseur d'intégration. Ailleurs (8), nous avons démontré que cette nouvelle conception devrait être effectivement basée sur une approche qui consacre l'ouverture accrue au commerce et à l'investissement ; ce qui suppose au préalable le développement des infrastructures communes de transport et de télécommunications.

Or, en dépit du fait que les pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) multiplient les tractations politiques, il s'avère qu'en matière d'intégration régionale, peu de progrès ont été réalisés jusqu'à présent, et le processus d'intégration s'effectue au ralenti dans cette sous-région. Il sied également de noter que les échanges commerciaux entre les différents pays de cette sous-région ne s'effectuent pas de façon harmonieuse. Cette situation imputable entre autres à « l'absence de réelle volonté politique » (Norro 1998 :201) semble être aggravée par « le manque d'un réseau d'infrastructures de communication intégré et efficace » (Bazonzi 2006 b). Et le diagnostic effectué par Hugon (2001 :38) à propos des économies africaines, à savoir qu'elles « demeurent peu articulées et

sont constituées en sous-systèmes peu communicants au niveau des flux, des prix et des informations », reste valable pour les économies des pays de la CEEAC.

Lorsqu'on sait que l'intégration regorge plusieurs avantages, l'on ne peut lésiner ni sur les moyens, ni sur les efforts pour parvenir au résultat. Ce qui ne semble malheureusement pas le cas en Afrique centrale. Et pourtant, en 1992, Baldwin a démontré que « l'intégration économique peut accroître le rendement du capital dans les pays intégrés, et ce, indépendamment du stock de capital », et, qui plus est, « la régionalisation doit être perçue comme un catalyseur pour intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale » (Kabbaj 2000). En définitive, l'intégration favorise la genèse d'un marché commun dédié à la création des richesses. En définitive, le mouvement BDK a peut-être raison de projeter de « fédérer » les peuples kongo culturellement au niveau de l'Afrique centrale, mais il ne doit pas oublier les soubassements économiques, et, au vu de cela, il devrait donc « réviser » son projet politique.

### **Conclusion**

L'intégration régionale n'a de sens et de raison d'être que lorsqu'elle a de solides assises économiques ; les affinités culturelles ne sont qu'un heureux antécédent parmi tant d'autres bien qu'elles puissent jouer un rôle non moins important de catalyseur, le dispositif juridico-politique n'étant par ailleurs que la pièce maîtresse de parachèvement de l'édifice.

Par ailleurs, la démocratie exige que les opinions des minorités – fussent-elles religieuses, politiques ou raciales – soient prises en compte pour le fonctionnement harmonieux et l'avancement d'une société donnée. Or l'une des fonctions cardinales de l'espace public est d'amenuiser l'espace politique, espace de décision par essence, car il donne ainsi l'occasion aux différents acteurs sociaux de participer au débat sur des questions d'intérêt commun, dans le but de « contrôler » les pouvoirs publics. Ainsi, le mouvement BDK, en hissant ses revendications culturelles, économiques et politiques jusqu'au niveau de l'espace décisionnel de l'Etat congolais, participe à coup sûr à l'animation de l'espace public congolais.

Toutefois, le mouvement BDK court après un leurre en pensant que les affinités culturelles des peuples Kongo disséminés à travers les pays d'Afrique centrale vont favoriser la fédération de ceux-ci ou plutôt la création d'un Etat qui serait la duplication ou la réplique moderne de l'ancien Royaume Kongo. De même, l'Etat congolais se leurre lui aussi en pensant résoudre par la répression classique une aussi délicate question dans laquelle sont

imbriquées une bonne dose des velléités séparatistes et d'identité magico-religieuse et culturelle. Il devrait plutôt tout mettre en œuvre afin d'améliorer sa gouvernance démocratique, réparer les injustices sociales, créer réellement des richesses et promouvoir le bien-être social.

Au demeurant, les deux protagonistes, se servant de l'espace public pour, soit, pour l'un, « poster » ses revendications, soit, pour l'autre, « exercer » son imperium, devraient en découdre autour d'un *dialogue citoyen* afin de sauver la République.

### Notes

1. Voir le dossier compilé par Dominique Wolton : [http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/esp\\_public.html](http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/esp_public.html), 25/08/2008.
2. Lire Jürgen Habermas, 1997. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
3. Cf. Arlette Farge (1992) dans *Dire et mal dire*, Paris : Seuil.
4. Pour d'amples détails, voir notre article en ligne sur les églises de réveil : [www.unibas-ethno.ch/veranstaltungen/dokumente/Papers/Bazonzi.pdf](http://www.unibas-ethno.ch/veranstaltungen/dokumente/Papers/Bazonzi.pdf), 12/10/2006.
5. Voir l'ouvrage de Susan Asch sur l'Eglise Kimbanguiste : *L'Eglise du Prophète Kimbangu. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre (1921-1981)*. Paris : Karthala. Voir aussi notre communication sur « Simon Kimbangu : une figure de proue de la résistance à l'ordre colonial belge », Conférence SOS Histoire du CODESRIA.
6. Les relations conflictuelles entre le mouvement BDK et les pouvoirs publics congolais ne datent pas de 2008. Elles existent depuis le régime du Maréchal Mobutu. Lors des récents événements (janvier et février 2008), la presse locale en a d'ailleurs fait un large écho, à telle enseigne que des voix se sont élevées pour « condamner » l'usage excessif et abusif de la force pour « réprimer » l'action de BDK.
7. Le Rapport Parlementaire Vuemba (cité dans cette contribution) indique à ce propos des cas d'Administrateurs de Territoire pris en flagrant délit d'adultère et des policiers tabassant leurs épouses dévêtues en public.

8. Pour d'amples détails sur la nouvelle conception de l'intégration régionale en Afrique, voir notre communication à la 11<sup>e</sup> Assemblée Générale du CODESRIA, 2005, Maputo, sur l'adresse URL :

[http://www.codesria.org/Links/conferences/general\\_assembly11/papers/bazonzi.pdf](http://www.codesria.org/Links/conferences/general_assembly11/papers/bazonzi.pdf),  
10/11/2006.

## Références

- Asch, S., 1983. *L'Eglise du Prophète Kimbangu. De ses origines à son rôle actuel au Zaïre (1921-1981)*. Paris: Karthala.
- Baldwin, R.A., 1992. « Measurable Dynamic Gains for trade », *Journal of Political Economy*, n°100, pp.162-174.
- Banque Africaine de Développement (BAD), 2000. *Rapport sur le développement en Afrique. Intégration Régionale en Afrique*. Paris : Economica.
- Bazonzi, J.M., 2006 a. *Les « églises de réveil » de Kinshasa à l'ombre du mouvement néopentecôtiste mondial : entre nivellement et déconstruction culturels*.  
<http://www.unibas-ethno.ch/veranstaltungen/dokumente/Papers/Bazonzi.pdf>. 12/10/2006.
- Bazonzi, J.M., 2006 b. « Systèmes de transports pour un développement intégré de l'Afrique : vers un réseau routier et ferroviaire panafricain ». *Revue Africaine des Affaires Internationales*, Vol. 9, n° 1 & 2, pp.107-127.
- Bazonzi, J.M., 2007 a. *Intégration sous-régionale et pauvreté en Afrique centrale : les non-dits de la question*. Communication à la Conférence sous-régionale pour l'Afrique centrale sur le thème « Mondialisation et pauvreté en Afrique centrale », Université de Douala, Douala, Cameroun, 27-28 janvier 2007.
- Bazonzi, J.M., 2007 b. *L'Etat africain postindépendance à la croisée des chemins : entre dictature et « démocrature »*. Communication à la 1<sup>ère</sup> Conférence des Anciens Lauréats du CODESRIA, Addis-Abeba, Ethiopie, 19 - 21 septembre 2007.
- Bazonzi, J.M., 2008. *L'Etat africain et la rente de la mondialisation : esquisse d'une politique commerciale*. Communication à la 2<sup>e</sup> Conférence Internationale Guy Mhone organisée par le CODESRIA, Lusaka, Zambie, 25-27 juillet 2008.
- BDK, 2008. *Kongo Dietu, Nsangu zankufi za Bundu dia Kongo*. Bulletin d'informations du département d'information de Bundu dia Kongo, n° 525, 10 janvier 2008.

- Dahou, T., 2004. « L'espace public face aux apories des études africaines ». *Cahiers d'études africaines*, n° 178. Disponible également sur : <http://etudesafriaines.revues.org/document5412.html?format=print>, 30/8/2008
- Dorier-Apprill, E. et Ziavoula, R., *La diffusion de la culture évangélique en Afrique centrale. Théologie, éthique et réseaux*. [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=HER\\_119\\_0129#](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HER_119_0129#), 22/01/2008.
- Gauchet, M., 1998. *La religion dans la démocratie*. Paris : Gallimard.
- Hossard, N. et Jarvin, M., 2005. 'C'est ma ville !', *De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris : L'Harmattan. <http://www.bundudiakongo.org/Notrelivresacr%E9.htm>, 9/4/2008  
[http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/esp\\_public.html](http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/esp_public.html), 25/8/2008
- Maître, J., 1972. *Sociologie religieuse et méthodes mathématiques*. Paris : PUF.
- Mkandawire, T., 2005. 'Pour une Afrique tournée vers le développement, démocratique et socialement inclusive, encore une fois'. *CODESRIA Bulletin*, nos 3 & 4, pp. 48-50.
- Mwene Batende, 1982. *Mouvements messianiques et protestation sociale. Le cas du Kitawala chez les Kumu du Zaïre*. Kinshasa : F.T.C.
- Nations Unies, 2008. *Rapport Spécial Bas-Congo Mai 2008 : Enquête spéciale sur les événements de février et mars 2008 au Bas-Congo*. Kinshasa : MONUC.
- Ne Muanda Nsemi, sd. *Réhabiliter la culture africaine*. Kinshasa : Mpolo Ngimbi.
- Nomanyath Mwan-a- Mongo, D., 2005. *Les Eglises de réveil dans l'histoire des religions en RDC, Questions de dialogue œcuménique et interreligieux*, thèse de doctorat défendue à l' Université Lille III le 18 mai 2005, disponible en ligne sur le site : [http://www.univ-lille3.fr/theses/NOMANYATH\\_DAVID/html/these.html](http://www.univ-lille3.fr/theses/NOMANYATH_DAVID/html/these.html), 27/01/2006.
- Raquin, E., 2005. «Représentations et recompositions locales à Kinshasa : les Eglises de réveil et les fan-clubs comme réponses sociales à la crise», in D. Pidika Mukawa et G. Tchouassi (dir.), *Afrique Centrale : Crises économiques et mécanismes de survie*. Dakar: CODESRIA, pp. 289-308.
- Tlemçani, R., 2005. 'Reflections on the question of political transition in Africa: the police state', in T. Lumumba-Kasongo, ed., *Liberal Democracy and its critics in Africa. Political Dysfunction and the Struggle for Social Progress*. Dakar: CODESRIA. London, New York: Zed books. Pretoria: UNISA Press.

Torrekens, C., 2006. *L'identité musulmane européenne : entre espace public européen et espaces publics nationaux*. Bruxelles : ULB-GERME.

Vuemba Luzamba, J.-C. et Mpaka-Mawete, 2008. *Rapport de Mission Parlementaire: Information et pacification dans le district du Bas-Fleuve et à Luozi, Kongo Central*, 12 janvier – 2 février 2008. Kinshasa : Assemblée Nationale.